

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert, tenue le **1 juin 2015** à l'heure et au lieu ordinaire des séances du conseil.

Sont présents à cette séance :

Siège # 1 M. Patrice Thériault	Siège # 4 M. Gaston Bourgault
Siège # 2 M. Nelson Lacroix	Siège # 5 Mme Karine Godbout
Siège # 3 Mme France Thibodeau	Siège # 6 M. Sylvain Chabot

Formant quorum sous la présidence de monsieur la maire, René Laverdière.

Magguy Mathault, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

En conséquence,

Il est proposé par Nelson Lacroix et résolu de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2015-06
80

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par France Thibodeau et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant le point varia ouvert :

- 01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 03.01** - Séance ordinaire du 4 mai 2015
- 04 - LÉGISLATION**
 - 04.01** - Tournoi de golf des gens d'affaires - Caisse du Sud de l'Islet et des Hautes-Terres
- 05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**
 - 05.01** - Acceptation des comptes
 - 05.02** - Acceptation des dépenses incompressibles
 - 05.03** - Adoption des journaux
 - 05.04** - Nomination signataire pour les factures
 - 05.05** - Aide financière - Constructions neuves et installations septiques
 - 05.06** - Remboursement OMH Saint-Adalbert - Erreur comptable des années antérieures
 - 05.07** - Adoption du rapport financier 2014 - OMH Saint-Adalbert

- 06 - SÉCURITÉ INCENDIE**
 - 06.01** - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie
- 07 - RÉSEAU ROUTIER**
 - 07.01** - Point d'information - Karine Godbout, représentante
- 08 - HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 08.01** - Point d'information RIGD, Gaston Bourgault, représentant
- 09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**
 - 09.01** - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante
 - 09.01.01** - Renouvellement de l'adhésion du Carrefour Action municipale et famille
 - 09.02** - Point d'information - Politique familiale
 - 09.03** - Nomination - représentant dossier Politique familiale
- 10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
 - 10.01** - Point d'information - Transport Adapté, Patrice Thériault, représentant
 - 10.02** - Demande de zonage - Érablière JN C.R.L. INC (Jean-Nicolas Lessard)
- 11 - TOURISME**
 - 11.01** - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau, représentante
- 12 - LOISIRS ET CULTURE**
 - 12.01** - Point d'information - Salle municipale, Gaston Bourgault, représentant
 - 12.02** - Point information - Loisirs, Nelson Lacroix représentant
 - 12.03** - Embauche des moniteurs (trices) - Terrain de jeux
 - 12.04** - Achat de chandail - Terrain de jeux
 - 12.05** - Odyssée Appalachienne - Cautionnement
- 13 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 14 - VARIA**
 - 14.01** - Affichage de la caisse
- 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

**2015-06
81**

03.01 - Séance ordinaire du 4 mai 2015

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 mai dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par France Thibodeau et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2015, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

04 - LÉGISLATION

**2015-06
82**

04.01 - Tournoi de golf des gens d'affaires - Caisse Desjardins du Sud de l'Islet et des Hautes-Terres

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Karine Godbout et résolu de payer une inscription au Tournoi de Golf des gens d'affaires Saint-Pamphile au coût de 62,50 \$. Le tournoi se tiendra mercredi le 5 août 2015.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

**2015-06
83**

05.01 - Acceptation des comptes

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Patrice Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement des comptes suivants au montant de

- 41 056,69 \$.

La vérification des factures à la pièce a été faite par le maire René Laverdière et par la conseillère Karine Godbout. Ces derniers ont apposés leurs initiales.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2015-06
84**

05.02 - Acceptation des dépenses incompressibles

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

En conséquence,

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Nelson Lacroix et résolu :

- que les comptes du mois de mai 2015, au montant total de 24 217,33 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

• Comptes payés	8 021,08 \$
• Salaires nets versés	9 855,70 \$
• Remises d'employeur	<u>6 340,55 \$</u>
• Total	24 217,33 \$

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2015-06
85**

05.03 - Adoption des journaux

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Gaston Bourgault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les journaux généraux suivants :

EJ-01-01 à EJ-01-05 : Conciliation bancaire Janvier 2015

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2015-06
86

05.04 - Nomination signataire pour les factures

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Adalbert avait mandaté 2 membres du conseil à la vérification des factures et ce, tous les mois avant le début de la séance du conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE suite à la démission au poste # 6, nous n'avions pas renommé une 2e personne;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Patrice Thériault, appuyé par Nelson Lacroix et résolu de nommer monsieur Sylvain Chabot à la vérification des factures.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2015-06
87

05.05 - Aide financière - Constructions neuves et installations septiques

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a le pouvoir dans la conjugaison des articles 4 et 90 de la *Loi sur les compétences municipales* de verser une aide financière;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Adalbert juge approprié d'accorder une aide financière au propriétaire d'un immeuble selon les alinéas 3 et 5 de l'article 90 de la *Loi sur les compétences municipales*;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Patrice Thériault, appuyé par France Thibodeau et résolu :

QUE la municipalité de Saint-Adalbert accorde un montant de 50 % de la facture avant taxes applicables jusqu'à un maximum de 500 \$ à tout propriétaire d'un immeuble pour le test de sol exigé afin de se conformer à l'obligation d'y installer et maintenir en bon état de fonctionnement un appareil destiné à réduire les risques de dysfonctionnement d'un système d'égout;

QUE la municipalité de Saint-Adalbert accorde à tout propriétaire d'un terrain vacant situé à l'intérieur du périmètre desservi par le réseau d'égout et ce, lors de la construction d'un bâtiment résidentiel neuf, un montant maximum de 500 \$ avant taxes applicables pour le coût des travaux de branchement sur le réseau d'égout;

QUE la municipalité de Saint-Adalbert accorde également, au propriétaire d'un bâtiment résidentiel neuf, un montant maximum de 500 \$ couvrant les frais d'installation d'un détecteur incendie, de tout autre appareil destiné à éteindre ou combattre le feu ou de tout autre appareil de sauvetage;

QUE la municipalité de Saint-Adalbert versera le montant par chèque lorsque tous les travaux seront complétés et que le dossier de conformité de l'inspecteur municipal et/ou le directeur incendie sera déposé.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2015-06
88

05.06 - Remboursement OMH Saint-Adalbert - Erreur comptable des années antérieures

CONSIDÉRANT QU'une erreur comptable s'est glissée par le passé et qu'une irrégularité se retrouvait au rapport financier;

CONSIDÉRANT QUE la firme Mallette a fait les investigations nécessaires afin de trouver l'irrégularité;

CONSIDÉRANT QUE le montant payable par la SHQ de 2 959,00 \$ devait être payable par la Municipalité de Saint-Adalbert;

PAR CONSÉQUENT,

il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Sylvain Chabot et résolu :

QUE la Municipalité de Saint-Adalbert accepte de verser la contribution de 2 959,00 \$ qui avait été inscrite par erreur comme étant payable par la SHQ.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2015-06
89

05.07 - Adoption du rapport financier 2014 - OMH Saint-Adalbert

Suite à la présentation des États Financiers de l'Office Municipal d'Habitation par la directrice Magguy Mathault, il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Patrice Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les états financiers de l'OMH pour l'année 2014, avec des recettes de 39 945 \$ et des dépenses de 87 422 \$ pour un déficit de 47 477 \$. La contribution de la SHQ est de 42 729 \$ et celle de la municipalité est de 4 748 \$. Il est également résolu que la Municipalité de Saint-Adalbert versera un montant de 988,00 \$ comme supplément aux prévisions budgétaires. Le montant additionnel est dû à l'augmentation du budget RAM en cours d'année.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

06 - SÉCURITÉ INCENDIE

06.01 - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie

Un essai routier du camion incendie se fera demain à Saint-Georges car selon Maxi-Métal, le test serait satisfaisant. Il mentionne que le problème devra se régler bientôt car un montant d'environ 1 000 \$ a été dépensé juste en diesel en voyages à Québec et Saint-Georges.

07 - RÉSEAU ROUTIER

07.01 - Point d'information - Karine Godbout, représentante

Le programme TECQ 2014-2018 est de 548 706 \$ et l'investissement obligatoire est de 28 \$ par habitant et ce, par année du programme. La priorité des travaux pour l'année 2015 est :

- 4e Rang Ouest
- 7e Rang Est
- Route du Sault

- 9e Rang

Le programme PIIRL de la MRC de L'Islet a été accepté et un montant de 20 800 \$ a été accordé pour une partie de la route Bélanger.

Pour ce qui est du 4e Rang Ouest, un montant de 22 415 \$ provenant des droits municipaux relatifs à l'exploitation d'une carrière ou d'une sablière doit obligatoirement être investi dans ce rang. Le banc de gravier étant dans ce chemin, le montant versé (0,55 \$ par tonne en 2015) par Entreprises Castonguay et Deschênes Inc. doit être remis à cet endroit.

Le plan d'intervention pour le réseau est cependant obligatoire puisque les travaux prioritaires sont les égouts.

08 - HYGIÈNE DU MILIEU

08.01 - Point d'information RIGD, Gaston Bourgault, représentant

La directrice générale Magguy Mathault prendra information auprès de la directrice générale de la Régie Intermunicipale de Gestion des déchets de l'Islet-Sud sur la date de la prochaine journée portes ouvertes.

09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

09.01 - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante

Une réunion devrait se tenir d'ici la mi-juin dans le but de revoir les actions à mettre en place et poursuivre le travail.

Il y aura une journée familiale en même temps que le tournoi de balles du comité des loisirs le 4 juillet prochain. Une activité sera organisée pour les aînés lors de cet événement.

**2015-06
90**

09.01.01 - Renouvellement de l'adhésion du Carrefour Action municipale et famille

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Nelson Lacroix et résolu de renouveler notre adhésion pour l'année 2015-2016 au coût de 72.00 \$ avant taxes applicables.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

09.02 - Point d'information - Politique familiale

Pour le brunch, 232 déjeuners ont été servis. Le calcul des profits n'est pas terminé et une réunion se tiendra prochainement pour le compte rendu et la planification de la journée familiale.

Le maire mentionne qu'une fois de plus, cet événement était très bien organisé.

**2015-06
91**

09.03 - Nomination - représentant dossier Politique familiale

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Patrice Thériault et

résolu de nommer monsieur Sylvain Chabot, conseiller au poste # 6 à titre de représentant du comité de la politique familiale.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.01 - Point d'information - Transport Adapté, Patrice Thériault, représentant

Une rencontre se tenait ce matin avec la MRC de l'Islet et Vecteur 5. Une rencontre du CA devrait se tenir prochainement pour discuter des résultats de cette rencontre.

**2015-06
92**

10.02 - Demande de zonage - Érablière JN C.R.L. INC (Jean-Nicolas Lessard)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adalbert a reçu une demande d'inclusion à la zone agricole d'Érablière JN C.R.L. INC. représenté par monsieur Jean-Nicolas Lessard;

CONSIDÉRANT QUE cette demande d'inclusion à la zone agricole vise les lots 3-P, 4-P et 5-P pour l'exploitation acéricole;

CONSIDÉRANT QU'UNE autorisation permettrait à l'exploitation acéricole du demandeur de bénéficier des programmes agricoles du MAPAQ ;

CONSIDÉRANT QU'UNE autorisation favoriserait le développement de la production agricole de ce milieu et que cela permettrait au demandeur d'améliorer la rentabilité de son entreprise;

CONSIDÉRANT QUE l'inclusion dans la zone agricole de ces lots visés, pour la production acéricole, favoriserait le développement économique de notre région;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par Gaston Bourgault et résolu :

QUE la Municipalité de Saint-Adalbert appuie Érablière JN C.R.L. Inc. représenté par monsieur Jean-Nicolas Lessard dans sa demande d'inclusion à la zone agricole.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

11 - TOURISME

11.01 - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau, représentante

Rien à signaler.

12 - LOISIRS ET CULTURE

12.01 - Point d'information - Salle municipale, Gaston Bourgault, représentant

Eric Chouinard de Construction Réalise Inc. ne conseille pas de faire un abri sur le réservoir puisque l'abri ne pourra pas être fixe au bâtiment afin de suivre la période de gel et dégel. Un morceau de stainless plié afin de protéger le tuyau serait la solution envisagée. Un retour sera fait à ce sujet.

12.02 - Point information - Loisirs, Nelson Lacroix représentant

Tournoi de balles le 4 juillet mais le conseiller responsable n'avait pas été mis au courant par le comité des loisirs.

**2015-06
93**

12.03 - Embauche des moniteurs (trices) - Terrain de jeux

CONSIDÉRANT QUE nous avons besoin de 2 moniteurs (trices) pour l'animation du terrain de jeux de la saison 2015;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu le curriculum vitae des candidats suivants : Cédric Bélanger et Jessica Côté;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Sylvain Chabot et résolu :

QUE la Municipalité de Saint-Adalbert embauche les 2 candidats pour une période de 6 semaines au salaire minimum en vigueur.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2015-06
94**

12.04 - Achat de chandail - Terrain de jeux

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Karine Godbout et résolu de faire l'achat de chandail pour le terrain de jeux. Il est également résolu, suite à la demande de certains parents, de faire un chandail qui pourra servir dans le futur (sans année ou thème du terrain de jeux).

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2015-06
95**

12.05 - Odyssée Appalachienne - Cautionnement

CONSIDÉRANT QUE nous avons cautionné, en partie, une marge de crédit de 20 000 \$ pour un terme de 5 ans à l'organisme "Odyssée Appalachienne" et ce, par la résolution 74-06-2010;

CONSIDÉRANT QUE le contrat arrive à échéance le 23 juin prochain;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adalbert ne désire pas renouveler ledit contrat;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Sylvain Chabot, appuyé par Patrice Thériault et résolu :

QUE la Municipalité de Saint-Adalbert paie sa part de cautionnement au montant de 2 451,56 \$ à la Caisse Desjardins du Sud de l'Islet et des

Hautes-Terres. Il est également résolu de transmettre le dossier à monsieur Christian Turmel, directeur de comptes de Desjardins Entreprises Côte-du-Sud.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

14 - VARIA

Aucun sujet

14.01 - Affichage de la caisse

Suite à la demande de madame France Thibodeau, nous enlèverons l'enseigne "Entrée Principale" à la caisse puisqu'elle porte à confusion. Madame Diane Bélanger mentionnait que beaucoup de gens vont à la caisse avant de se rendre au bureau municipal ou au restaurant à cause de cette enseigne.

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Nelson Lacroix, et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

Fermeture à 20h25

René Laverdière, maire

Magguy Mathault, dir. gén. & sec. trés.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Adalbert, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des dépenses décrites ci-devant.

Magguy Mathault, directrice générale et sec. très.